

# Une nouvelle étude met en garde contre les risques des irradiations et suggère que les antennes relais soient à l'écart des logements.

Par TOM SPEARS, THE OTTAWA CITIZEN 5 NOVEMBRE 2010

**OTTAWA - Le Conseil National de Recherches du Canada (CNRC) a publié le 5 novembre 2010 une étude de recherches qui démontre avec des clusters précis (p. 369-395) les effets potentiels et délétères des antennes relais de téléphonie mobiles de la ville d'Ottawa.**



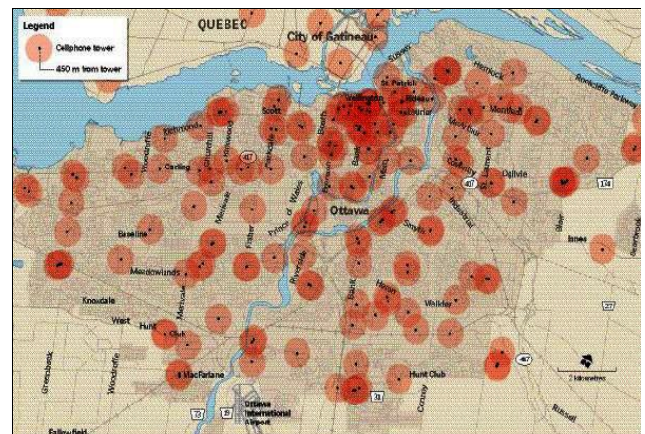
Il y est notamment dit que les sources de transmissions Wi-Fi et Wi-Max et autres réseaux dits "intelligents" sans fil sont inquiétants même en ayant des puissances de rayonnement relativement faibles par rapport aux sites de bases d'antennes relais qui génèrent des centaines de watts à proximité de la population, alors que les radios commerciales en utilisent des milliers loin des zones habitées.

L'étude conclut aussi qu'aujourd'hui il est trop tard pour revenir en arrière, et *"tout ce que nous pouvons espérer, c'est d'aboutir à ce que les antennes relais soient situées le plus loin des gens chaque fois que cela est possible"*.

Il y a environ 350 sites de bases d'antennes relais de téléphonie mobile ou d'émetteurs installés sur de hauts immeubles, à Ottawa et à Gatineau. Les opérateurs essaient de garder le nombre exact confidentiel.

*"L'irradiation par les RadioFréquences est une forme de pollution de l'air énergétique et elle devrait être contrôlée en tant que telle"*, affirme l'étude qui va être publiée aujourd'hui dans la rubrique presse scientifique du CNRC.

L'étude suggère notamment que les sites d'antennes relais devraient être maintenus à 450 mètres de toutes personnes et sur des points hauts d'environ 50 mètres. (ndlr : ceci afin que les faisceaux d'irradiation artificiels HF micro-ondes n'impactent pas directement la population : [vidéo "Voir l'invisible"](#)).



La carte ci-dessus montre les sites de téléphonie cellulaire et les grappes dans la région d'Ottawa. Ces installations devraient être maintenues à 450 mètres des maisons, car elles peuvent entraîner des symptômes tels que nausées, dépression, maux de tête, troubles du sommeil et problèmes de peau, selon une étude de la revue des Presses scientifiques de l'environnement journal.

Ottawa Citizen Photo : Dennis, Leung Ottawa Citizen

L'étude précise aussi que l'arrivée de la technologie sans fil comme le Wi-Max – pour Internet par exemple - augmente l'exposition des personnes aux rayonnements, sa promiscuité et multiplicité rendent encore plus difficile la mise en place de mesures de précautions.

L'étude précise en détail dans les clusters les symptômes constatés, tels que :

- Les nausées et les perturbations visuelles chez les personnes vivant dans les 10 mètres d'un site d'antennes relais de téléphonie mobile.
- L'irritabilité, la dépression et la perte de mémoire entre 10 et 100 mètres.
- Des maux de tête, troubles du sommeil et problèmes de peau entre 100 et 200 mètres.

L'étude constate aussi que l'installation des nouveaux sites d'antennes relais *"a maintes fois bouleversé la vie des résidents d'Ottawa"*, comme par exemple cette année, quand un pylône d'antennes relais a surgi sans crier gare à 15 mètres du domicile de David Oikle résident vers l'hôtel de ville qui s'en est plaint à la municipalité qui lui a répondu qu'elle n'avait pas le pouvoir de faire déplacer les sites d'antennes relais des industriels des télécommunications du Canada. Ce à quoi David Oikle a répondu qu'ils pouvaient refuser les demandes d'hébergement de sites d'antennes relais. *"Nous aurions dû les mettre ailleurs, . . . Je suis âgé de 48 ans et j'ai vécu à Ottawa toute ma vie, avec cette nouvelle technologie nous sommes maintenant exposés tous les jours. Qui sait qu'elles en sont les effets sur la santé?"* a déclaré Oikle.

Cette nouvelle étude s'ajoute aux autres recherches scientifiques qui suggèrent un préjudice potentiel des transmissions mobiles sur la santé, alors que d'autres font valoir qu'elles seraient sécuritaires.

L'Association canadienne des télécommunications du sans fil et des transmissions mobiles de Toronto (ville qui possède la plus grande concentration du pays de sites de bases d'antennes relais) a déclaré que la puissance d'irradiation des antennes relais est moins de 7 % des valeurs officielles du niveau de sécurité maximum autorisé par les autorités de santé du Canada (ndlr : *idem que celles de la France*).

Le Pr en bio-ingénierie Henry Lai de l'université de Washington et le journaliste médical Blake Levitt ont réalisé une recherche sur 50 ans dans la littérature publiée et ont découvert un fait intrigant: *"les rayonnements qui sont dans notre environnement aujourd'hui ont des effets et sont "remarquablement similaires" à l'irradiation régulière par les RF artificielles micro-ondes dans l'affaire dite de l'ambassade américaine à Moscou de 1976 par les Soviétiques, ceci avec tous les effets nocifs que nous connaissons sur le personnel qui y a séjourné sur le long terme"*.

Les principaux symptômes et pathologies apparus parmi le personnel de l'ambassade américaine de Moscou étant : l'eczéma, le psoriasis, des réactions allergiques, des réactions inflammatoires, des problèmes neurologiques, y compris les changements d'humeur et la dépression, des grossesses difficiles et les tumeurs malignes (cancers) chez les femmes, mais bénignes chez les hommes.

"Ces rapports d'effets indésirables sur le bien-être se produisent dans le monde entier à proximité des infrastructures de téléphonie mobile, en conséquence cela ne semble pas être lié à la perception émotionnelle du risque", affirme l'étude.

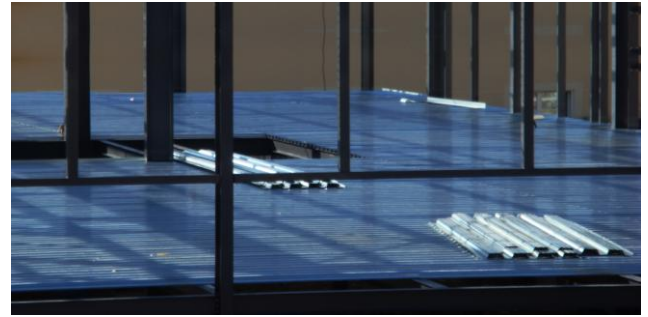
"**Obsolètes**" les normes gouvernementales actuelles qui protègent seulement "contre l'exposition à court terme à de fortes puissances des rayonnements, mais pas sur les effets à long terme des faibles niveaux", concluent les chercheurs.

"Lors de l'examen par les autorités de santé publique, nous devrions nous concentrer sur l'exposition globale à l'irradiation à partir de sources multiples" disent-ils, et non en tenant compte de chaque site d'antennes relais de téléphonie mobile pris isolément, pareillement pour les autres sources comme le Wi-Fi ou le nouveau compteur électrique Smart grids (ndlr : [Smart Grids/Meter équivalent en France au Linky](#)).

"Il faut savoir que les facteurs physiques environnementaux peuvent influencer de façon importante les niveaux d'exposition à l'énergie électromagnétique".

Par exemple, un bâtiment peut atténuer 100 fois plus les irradiations qu'un autre en fonction des matériaux utilisés pour sa construction.

A cela se rajoute l'élément fondamental ; les résidents des étages supérieurs sont plus exposés, notamment en puissance croissante que ceux des étages inférieurs et surtout ceux du rez de chaussée.



Plancher métallique anti-CEM nelle construction (ph. Next-up) [ZOOM](#)

Dans les conclusions l'étude précise qu'il serait judicieux pour la santé publique de "comparer les personnes exposées à ces Hautes Fréquences artificielles avec des gens qui ne sont pas exposés", notent les auteurs. ([Auto-Diagnostic](#))

Juste un hic (Just one catch): Le problème étant qu'il est presque maintenant impossible de trouver un endroit sans irradiations issues des RadioFréquences Hautes Fréquences artificielles micro-ondes de la téléphonie mobile.

<http://rparticle.web-p.cisti.nrc.ca/rparticle/AbstractTemplateServlet?calyLang=eng&journal=er&volume=18&year=2010&issue=NA&msno=a10-018>

 **Conseil national de recherches Canada** **National Research Council Canada**  **Canada**

**Conseil national de recherches Canada**

## Effets biologiques de l'exposition aux rayonnements électromagnétiques émis par les stations de bases de téléphonie mobile et autres réseaux d'antennes.

**B. Blake Levitt and Henry Lai**

**Résumé :** La localisation des stations de base pour téléphones cellulaires et autres infrastructures cellulaires, comme les installations d'antennes sur les toitures, surtout dans les quartiers résidentiels, constitue un sujet litigieux d'utilisation du territoire. La résistance locale de la part des résidents et propriétaires fonciers limitrophes repose souvent sur les craintes d'effets adverses pour la santé, en dépit des réassurances venant des fournisseurs de services de télécommunication, à l'effet qu'ils appliquent les standards internationaux d'exposition. En plus de rapports anecdotiques, certaines études épidémiologiques font état de maux de tête, d'éruption cutanée, de perturbation du sommeil, de dépression, de diminution de libido, d'augmentations du taux de suicide, de problèmes de concentration, de vertiges, d'altération de la mémoire, d'augmentation du risque de cancers, de trémulations et autres effets neurophysiologiques, dans les populations vivant au voisinage des stations de base. Les auteurs révisent ici les études existantes portant sur les gens, vivant ou travaillant près d'infrastructures cellulaires ou autres études pertinentes qui pourraient s'appliquer aux expositions à long terme à la radiation de radiofréquence de faible intensité « RFR ». Bien que la recherche épidémiologique spécifique dans ce domaine soit rare et contradictoire, et que de telles expositions soient difficiles à quantifier compte tenu des degrés croissants du bruit de fond des RFR provenant de produits de myriades de consommateurs personnels, il existe certaines recherches qui justifient la prudence dans l'installation des infrastructures. Les futures études épidémiologiques sont nécessaires afin de prendre en compte la totalité des expositions à la RFR ambiante. Les symptômes rapportés jusqu'ici pourraient correspondre à la maladie classique des micro-ondes, décrite pour la première fois en 1978. Les champs électromagnétiques non-ionisants constituent les formes de pollution environnementale croissant le plus rapidement. On peut effectuer certaines extrapolations à partir de recherches autres qu'épidémiologiques concernant les effets biologiques d'expositions à des degrés bien au-dessous des directives internationales.

**Mots-clés :** radiofréquence de faible intensité « RFR », les installations d'antennes, des stations de base pour téléphones cellulaires, la maladie classique des micro-ondes, les champs électromagnétiques non-ionisants, pollution environnementale.

[Traduit par la Rédaction]